

UN SCANDALE D'ETAT

La Chaîne Parlementaire vient de nous donner récemment l'occasion d'assister à une ém(ssion consacrée à une réunion de l'Association des « Réunionnais qui ont été transférés en métropole quand ils étaient enfants ». Cette assemblée est organisée annuellement à Saint-Denis par le Conseil Général. Interrogés par les journalistes, les participants, maintenant âgés d'une cinquantaine d'années, rappelèrent les mauvais traitements que beaucoup d'entr'eux avaient subi. D'ailleurs au bout d'un certain temps, l'opinion publique, mise au courant, s'en émut, nous venons de le voir. D'ailleurs, une amélioration de cette regrettable situation fut peu à peu constatée jusqu'en 1981, date à laquelle ce transfert de jeunes réunionnais devenu inutile, fut supprimé.

Mais il nous faut maintenant retourner en arrière. Depuis 1961 de nombreux préparatifs avaient été engagés. C'était maintenant une migration des adultes qui était concernée. Le BUMIDOM parfois critiqué, resta en activité jusqu'en 1981. Le SMA, participation d'unités militaires à la formation professionnelle de conscrits, rendit de grands services. Mais c'est surtout pour la construction de nombreux Collèges et Lycées que la Réunion rattrapa son retard. Voici quelques souvenirs per-



DE JEUNES REUNIONNAIS «DEPORTES» (?) DANS LA CREUSE .

Favorisée par l'intervention de Michel DEBRE, l'attribution à La Réunion de crédits importants a pu être opérée. La construction de nombreux établissements scolaires pu donc commencer. A la rentrée de 1974 plusieurs d'entr'eux étaient disponibles. Mais leur ouverture était conditionnée par la nomination d'un intendant. J'acceptais donc d'assurer, bénévolement, cette fonction. Pendant quelques mois, j'ai dû m'occuper, simultanément, de jusqu'à sept collèges ! Mais les élèves, ainsi préparés, purent dès 1981, être envoyés en métropole. Au

A la suite de cette migration réussie, la situation économique de La Réunion s'est améliorée. Sa situation géo-stratégique s'est aussi renforcée du fait de l'installation de dispositifs militaires. Elle peut donc maintenant assurer pleinement sa mission de base arrière de la France Antarctique

EDITO

Entre 1963 et 1981, 1630 enfants et adolescents réunionnais ont été envoyés dans des départements français touchés par l'exode rural. Cette politique de déplacements instaurée par Michel DEBRE, député de La Réunion, avec le concours de la DDAS, a donné lieu à certains drames humains. Un épisode connu sous le nom de « Enfants de la Creuse ». L'opinion publique, lorsqu'elle fut mise au courant, réagit violemment. La presse de gauche de « déportation ».

Arrivés en métropole, en effet, le sort de ces enfants est variable. Certains eurent la chance d'être confiés à des familles aimantes. Mais beaucoup d'autres servent de main d'oeuvre gratuite dans des exploitations agricoles. Ce regrettable épisode ne saurait être occulté, mais tout commentaire objectif doit aussi faire état du grand nombre d'actions exemplaires qui furent en même temps effectuées.

JV



**FLOREBO
QUOCUMQUE
FERAR
(Je fleurirai
partout
où je serai
porté)**